

Orne

Cdc : réflexion sur les rythmes scolaires

L'ORNE COMBATTANTE | jeudi 30 novembre 2017

972 mots



Les délégués communautaires ont débattu sur les sujets.

Jeudi 23 novembre, Monique Guibout, présidente de la Communauté de communes du Val d'Orne, a réuni les délégués communautaires à la salle polyvalente de Saint-Hilaire-de-Briouze.

Rythmes scolaires. Alors que dans les écoles maternelles et élémentaires publiques, les semaines étaient de 4,5 jours, le Gouvernement a rendu possible l'organisation de la semaine scolaire sur 4 jours, à partir de la rentrée 2017. Laurence Brillaud, inspectrice d'académie d'Argentan a rencontré Monique Guibout et Marie-Françoise Frouel, pour échanger sur le sujet.

La Communauté de communes du Val d'Orne a remis des questionnaires à tous les parents des trois pôles scolaires, pour recueillir leur avis pour la rentrée 2018.

À Sainte-Honorine-la-Guillaume, 24 questionnaires ont été rendus (63 % des parents consultés), à Bazoches, 62 réponses (71,3 % des parents) et à Putanges-Pont-Ecrépin, 41 réponses (47 % des parents).

Concernant le Sivos de Briouze, une réunion publique est programmée. Le but est que toutes les écoles aient les mêmes ambitions, comme l'a précisé Monique Guibout : « **Le Sivos de Briouze et les trois pôles doivent être d'accord pour une même décision. La date butoir pour donner notre réponse à l'éducation nationale est fixée au 18 décembre.** »

Pour les 3 pôles et le Sivos de Briouze, les réunions publiques vont se faire avec les parents, l'Association des Parents d'Elèves et les enseignants. « **La décision est intercommunale, avec l'assentiment de l'Education nationale. Notre seul souci est l'intérêt et le bien-être des enfants. Bien entendu, la semaine de 4,5 jours est maintenue jusqu'au 30 juin 2018** »,

a indiqué Monique Guibout.

Le coût des Temps d'Activités Périscolaires est pris en charge par la Cdc et pour l'année 2016, il s'est chiffré à 29 175 €, subventions déduites.

Le sujet a été débattu avec intérêt par les conseillers communautaires. Sur les trois pôles, les TAP ont été aménagés pour que les enfants bénéficient d'activités enrichissantes et suivies ; la semaine de 4 jours les remet en question.

Pôle de Santé Libérale et Ambulatoire. Monique Guibout a informé que « **le comité des financeurs composé de l'Agence Régionale de Santé de Normandie, de la préfecture de Région, des préfectures départementales, de la région Normandie, des conseils départementaux, de l'Union régionale des Médecins libéraux et des Conseils de l'Ordre, a instruit notre demande de financement en investissement de notre projet de PSLA et a émis un avis favorable à la poursuite de notre projet. Des demandes d'acomptes vont pouvoir être formulées auprès de la Région, la Préfecture et le Conseil Départemental.** »

Les travaux avancent suivant le planning établi et le bâtiment sera bientôt hors d'eau.

Trois nouveaux professionnels de santé ont demandé à intégrer les locaux : un chiropracteur, un réflexologue et un orthophoniste. « **Nous avons 19 professionnels pour le moment. La liste en sera mentionnée dans le prochain bulletin. La diversité des métiers est très intéressante.** »

Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat. La commission d'appels d'offres étudie le choix du bureau d'études. Le 10 mai, une convention a été signée entre la Cdc du Val d'Orne, l'Etat et l'Agence Nationale de l'Habitat, fixant les modalités pour mener à bien l'OPAH RR Communauté de communes du Val d'Orne.

Cette action vise à améliorer les logements des propriétaires bailleurs ou occupants, sur dossier, notamment pour les économies d'énergie, l'accessibilité et les mises aux normes, sur trois ans.

Gérard Grandsire a indiqué que « **nous tablons sur environ 57 dossiers. Pour la campagne de communication, ce sera en même temps que le bulletin, début janvier, pour informer chaque personne. Puis il y aura quatre réunions locales pour informer les gens, réparties sur le territoire. Un des gros points à faire, c'est d'aider les personnes âgées pour qu'elles restent à leur domicile.** »

Syndicat Mixte de l'Orne et ses Affluents. La Cdc du Val d'Orne est adhérente au SyMOA à qui elle a transféré l'exercice de nouvelles compétences.

Il s'agit de l'entretien et l'aménagement de cours d'eau, y compris les accès depuis la voirie publique, et l'aménagement, la restauration, l'entretien des écosystèmes aquatiques et des zones humides, ainsi que des formations boisées riveraines, y compris la lutte contre les espèces invasives.

Écoles de musique. Gérard Grandsire et Jean-Claude Bignon représentent la Cdc du Val d'Orne à l'école de musique de Briouze. Christine Pommier et Marie-Cécile Leperlier, ont été désignées suppléantes.

Gérard Grandsire a précisé qu'il a transmis un courrier à la Cdc du Pays de Falaise, indiquant que la Cdc du Val d'Orne souhaite participer financièrement à l'éducation musicale des enfants de son territoire fréquentant l'école de musique de Falaise, dans les mêmes conditions que ceux inscrits à l'école de musique de Briouze, par souci d'équité.

SITCOM. De nouvelles élections des délégués pour le SITCOM ont eu lieu. Titulaires : Laurence Chauvin, Isabelle Moiteaux, Joël Lecoeur, Michel Petit, Yvette Ruban, Gérard Grandsire et Roger Perray. Suppléants : Andrée Noël, Philippe Jeanne, Régis Duchesne, Dominique Lemancel, Sylvain Gaudin, Stéphane Goulard et Dominique Pichonnier.

Perception. Monique Guibout a clos la réunion en informant que la Trésorerie de Putanges sera fermée totalement le 31 décembre prochain.